

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'OPEN A

Article 1 : Présentation

Club organisateur : [Echiquier de Petit Caux](#)

Nom du tournoi : [1^{er} Festival de Petit-Caux : Open A](#)

Date : [Samedi 13 et Dimanche 14 Septembre 2025](#)

Lieu : [Salle René Cassin, 1 rue Val des Comtes, St Martin en Campagne, 76370 Petit-Caux.](#)

Le tournoi est homologué FIDE : [prise en compte Elo FIDE, Octobre 2025](#)

[Ouvert à tous les licenciés A Dont le elo est compris entre 1700 et moins de 2400](#)

Article 2 : Règles et Appariements

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.8).

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (93^{ème} Congrès de Chennai, entrée en vigueur le 01 Janvier 2023).

Les appariements se font au Système Suisse (Règles C.04.3 87^{ème} Congrès à Baku 2016)

Seront appariés à la 1ère ronde, tous les joueurs qui auront réglé les droits d'inscription.

Article 3 : Cadence

Cadence : 1H00 + 30 secondes par coup.

Article 4 : Horaires

Ronde 1	Samedi 13 – 10h00
Ronde 2	Samedi 13 – 13h30
Ronde 3	Samedi 13 – 17h00
Ronde 4	Dimanche 14 – 10h00
Ronde 5	Dimanche 14 – 13h30
Remise des prix	15 minutes après la fin de la dernière ronde

Pointage pour ceux qui n'ont pas réglé : [Samedi 13 Septembre de 9h0 à 9h45.](#)

Clôture des inscriptions : [Samedi 13 Septembre à 9h45.](#)

Article 5 : Droits d'inscriptions

Adultes : 20 € Jeunes : 20 € Gratuit pour les MI

La liste des prix sera affichée sur écran et disponible auprès de l'arbitre avant la ronde 4.

Les prix ne sont pas cumulables.

La présence du joueur ayant reçu un prix est obligatoire.

Les prix du classement général, les prix spéciaux sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage. Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué : Prix du classement général, puis Prix spéciaux.

Article 6 : Classement et départage

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties (défaite = 0 pt, nulle = 0,5 pt et victoire = 1 pt). En cas d'ex-aequo, les départages suivants seront utilisés successivement : Buchholz Tronqué, puis Cumulatif et enfin Performance. En cas de nouvelle égalité, le prix sera partagé.

Article 7 : Bye et forfaits

Un Bye est possible pour les rondes 2 et 3. Un joueur souhaitant prendre son Bye devra le demander à l'arbitre, au plus tard, dès la fin de son match de la ronde précédente.

Un joueur sera déclaré forfait 30 minutes après le début de la ronde.

Un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre sera considéré comme joueur ayant abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte le résultat à la table d'arbitrage. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Nulle par accord mutuel

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Article 10 : Rappels

L'aire de jeu comprend la zone de jeu+ les toilettes + l'espace fumeur + la buvette.

Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre.

Pendant la partie, interdiction de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné.

Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints et non porté sur soi pendant toute la durée de la partie, un téléphone qui émet un son ou son utilisation entraîne la perte de la partie.

Les analyses sont interdites dans la zone de jeu.

Il est strictement interdit de fumer ou vapoter dans l'espace de jeu ainsi que dans tous les locaux désignés comme « zones non-fumeurs » par les responsables de la sécurité du site.

Article 11 : Arbitre Principal

M Gaëtan Deregnaucourt, Arbitre Fédéral Open 2 agréé FIDE.

Article 12 : Charte du joueur

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur. Les joueurs s'engagent à respecter la Charte des joueurs de la FFE.

L'arbitre Principal :

Signé Gaëtan Deregnaucourt

L'organisateur :

Signé Deregnaucourt Sandrine